

## Pourquoi la passe **encore**<sup>1</sup> ?

Les échanges sont d'autant plus vifs dans un cartel de passe qu'ils ont pour enjeu la nomination. Chacun des membres du cartel est interrogé, ré-interrogé par la passe une fois de plus encore. Chacun est confronté à ce signifiant de *l'intranquillité*, d'une certaine façon chacun est amené à faire, refaire « un tour de plus ». Ce « tour de plus<sup>2</sup> » permettra s'il a lieu d'engendrer le désir de l'analyste. En effet dans la « Proposition » ce tour est articulé à la destitution subjective mais pas toute destitution subjective fait advenir le désir de l'analyste. Dans sa lettre au groupe des Italiens Lacan précise que, pour qu'il y ait de l'analyste, l'analyse a dû au moins lui faire sentir son être de rebut et il ajoute : « S'il n'en est pas porté à l'enthousiasme, il peut bien y avoir eu analyse, mais d'analyste aucune chance. C'est ce que ma « passe », de fraîche date, illustre souvent<sup>3</sup>. »

J'essaierai de développer cette question à partir d'une expérience de cartel de passe.

Auparavant un détour s'impose : je ne sais pas à quel domaine Lacan a emprunté le terme de *passé*. De la navigation au jeu de la roulette le petit Larousse décline les différents sens. (Il ne mentionne pas toutefois la passe des péripatéticiennes pas plus que la passe de Lacan.) Ce terme de *passé* n'a pas toujours existé dans le vocabulaire de la psychanalyse. Son émergence est historiquement datée (1967), cela veut dire qu'il peut très bien disparaître de même que la psychanalyse qui n'est en rien assurée de durer.

En 1972 dans une intervention à Milan Lacan, pas très optimiste, disait :

À la vérité je crois qu'on ne parlera pas du psychanalyste dans la descendance, si je puis dire, de mon discours... mon discours analytique. Quelque chose d'autre apparaîtra qui bien sûr doit maintenir la position de semblant, mais quand même ça sera... ça s'appellera peut-être le discours PS. Un PS et puis un T. Ça sera d'ailleurs tout à fait conforme à la façon dont on énonce que Freud voyait l'importation du discours psychanalytique en Amérique... ça sera le discours PST. Ajoutez un E. ça fera PESTE. Un discours qui serait enfin vraiment pesteux, tout entier voué au service du discours capitaliste<sup>4</sup> ».

---

<sup>1</sup> Texte d'une communication faite lors de la réunion publique du collège de la passe le 15 Mars 2008 à Lyon.

<sup>2</sup> J. Lacan, « Proposition de 67, version orale », document interne à l'EPSF.

<sup>3</sup> J. Lacan, « Note italienne », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 309.

<sup>4</sup> J. Lacan, « Conférence à Milan, 3 Mars 1972 », *Lacan in Italia*, La Salamandra, p. 49.

Ce dernier, ça fait belle lurette maintenant qu'il s'est montré pour ce qu'il est : fils indigne de l'idéologie de la science, il a perverti le discours du maître et révélé sa communauté destructrice avec le camp de concentration.

Dans une autre conférence à Milan Lacan dira : « La psychanalyse est la seule chose qui puisse nous sauver du réel<sup>5</sup>. » Mais comment comprendre cela ? La psychanalyse n'est-elle pas dans la dépendance d'autres discours qui galopent avec l'Europe et la mondialisation ? Les psychanalystes sauront-ils contrer le réel qui s'amorce avec ces nouvelles figures du totalitarisme ? Avec quel savoir ? Pour ne prendre que cet exemple évoquons ici le législateur : sa réglementation nous a classés dans un amendement — pour l'instant en veilleuse — sous la rubrique des psychothérapies dans un petit alinéa d'un vaste dossier Santé où tous deviennent des « usagers » évalués par des experts. L'évaluation comporte l'idée d'estimation d'une valeur en référence à une norme, l'idée de conformité. Dans son essence l'évaluation relève de la culture de masse. Kant distinguait ce qui est évaluable de ce qui a une dignité. Ce qui est évaluable a une valeur marchande et peut être remplacé de ce fait par quelque chose d'équivalent. Cette logique annule le singulier. On se demande combien de temps la psychanalyse comme lien social participant d'une certaine fiction de la liberté pourra résister à cette stratégie de masse. Résister comme profane. « Profane et laïque, *Laienanalyse*<sup>6</sup> », comme le souligne Françoise Samson. Les formations du psychanalyste à l'opposé de l'évaluation visent le singulier. Le singulier du désir de l'analyste. Il y a une façon de serrer ce singulier, c'est par la voie du particulier. Ce particulier, Lacan le fait équivaloir au symptôme. Dans son « Intervention à la suite de l'exposé de André Albert<sup>7</sup> » Lacan indique qu'il faut tenir le nœud du symptôme, l'isoler pour que quelque chose de singulier ne soit pas omis. Évidemment il faut en suer un coup ! « Il faut tellement en suer un coup qu'on peut même s'en faire un nom » dit-il et il ajoute : « C'est ce qui aboutit dans certain cas au comble du mieux de ce qu'on peut faire : une œuvre d'art. Mais ce n'est pas ça l'intention de la psychanalyse, pas plus de conduire quelqu'un à se faire un nom que faire une œuvre d'art. C'est quelque chose qui l'incite à passer par le bon trou de ce qui lui est offert à lui comme singulier ». C'est ça la passe. Cette incitation. Elle vient tout droit du *Trieb* de Freud. C'est pourquoi « il ne s'agit pas pour nous de définir dogmatiquement si ce qui est pratiqué est ou non de la psychanalyse, mais de savoir s'il y a du psychanalyste dans ce qui est pratiqué<sup>8</sup> ».

C'est cette même position que Freud affirme en 1926 dans *La question de l'analyse profane*. Au-delà de l'affaire Reik et du discord quant à l'exercice de l'analyse par des non médecins, il aborde la question de la formation des

---

<sup>5</sup> *Ibidem*, 30 Mars 1974, p.108.

<sup>6</sup> F. Samson, « Analyse laïque et profane », *Carnets de l'EPSF*, n° 48, p. 58.

<sup>7</sup> J. Lacan « Intervention à la suite de l'exposé de André Albert », *Lettres de L'EFR*, n° 24, p. 22.

<sup>8</sup> O. Grignon, « La fabrique de vérité », Ramonville Saint-Agne, Érès, *Essaim*, n° 11, p. 109.

psychanalystes. Il réaffirme de façon radicale le caractère profane de la psychanalyse. Ce terme de « profane » désigne pour lui la marque propre de la psychanalyse et signifie qu'elle reste inintégrable à d'autres champs du savoir. Ceci l'amène à dire que celui dont la pratique relève de la formation qu'il a reçue de la psychanalyse peut pratiquer l'analyse. Son autorisation ne relève de nul autre savoir, pas plus du savoir dispensé par la faculté que du discours religieux. Cette pratique toutefois relève d'un « savoir y faire ». N'est plus un profane celui « qui a acquis la technique délicate de la psychanalyse, art de l'interprétation, lutte contre les résistances et maniement du transfert<sup>9</sup> ».

Annie Tardits retourne la question de la formation des psychanalystes en écrivant *Les formations du psychanalyste*. Dans ce livre elle pose la question suivante : « Freud a-t-il produit une nouvelle profession en inventant un nouveau lien social<sup>10</sup> ? » La question est là d'une professionnalisation de la psychanalyse qui va faire crise et débats à partir de 1927. Depuis, la psychanalyse est guettée par cette question de l'intérieur de sa communauté et de l'extérieur par le social qui périodiquement lui demande des comptes. « La réserve de Freud à l'égard de la logique professionnelle éclaire la tentative — la tentation ? — récurrente des psychanalystes d'abriter leur pratique dans une profession déjà existante (la médecine) ou en voie de constitution (la psychothérapie) et de se référer pour la transmission au compagnonnage des métiers<sup>11</sup> », écrit Annie Tardits. Je n'entrerai pas ici dans le détail de ces questions, je vous renvoie plus particulièrement au début du chapitre IV où Annie Tardits examine avec Max Weber le processus de rationalisation des professions. Processus qui va aboutir pour les psychanalystes à des conséquences institutionnelles toujours présentes dont la scission de 1953 donne un aperçu.

Résumons ainsi cette scission : le modèle de formation adoptée par la SPP, conforme à l'IPA, tenait à un cursus dont témoignent les textes « Règlements et doctrine de la commission de l'enseignement<sup>12</sup> » (1949) et « Programme de l'enseignement de l'institut<sup>13</sup> » (1952). Dans ce cursus au programme thérapeutique s'adjoignait une psychanalyse didactique. Le candidat à cette profession était sélectionné au préalable à l'endroit de sa demande et engageait son analyse auprès d'un didacticien « capable de transmettre la formation d'une psychanalyse didactique ». En d'autres termes, outre une conception linéaire du parcours analytique qui se terminait par une identification à l'analyste, ce parcours était classé a priori thérapeutique ou à visée de formation. En cela l'analyse était assujettie à un autre discours que le sien propre. Le discours du maître en l'occurrence. Comment s'étonner de cette

---

<sup>9</sup> S. Freud, *la question de l'analyse profane*, Paris, Gallimard, 1985, p. 103.

<sup>10</sup> A. Tardits, *Les formations du psychanalyste*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2000, p. 115.

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 116.

<sup>12</sup> Supplément à *Ornicar* ?, n° 7, 1976.

<sup>13</sup> *Analytica*, n° 7, 1978, p. 8.

conception de la formation de l'analyste quand l'organisation hiérarchisée de cette institution relevait de la logique des foules (relire ici « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 », texte dans lequel, on se souvient, l'identification moïque fait de la suffisance le grade unique, avec son pendant des béatitudes et des petits souliers piégés dans le transfert<sup>14</sup>).

C'est dans le but de poursuivre la recherche sur la transmission de l'expérience analytique dans une démarche qui soit plus conforme à son discours que fut créée la SPP en Juin 1954 par quelques analystes (dont Dolto, Lagache, Leclaire, Perrier, Granoff, Lacan). Les débuts prometteurs de la SPP où les « élèves » pouvaient choisir leur contrôleur et leur didacticien sans passer comme avant par une commission de l'enseignement seule habilitée à en décider, ces débuts prometteurs furent stoppés dès la demande d'affiliation à l'IPA sous couvert de statuts stipulant qu'il fallait être membre de la SPP pour faire partie de l'IPA. C'était en fait la pratique de Lacan qui était visée (notamment les temps de séance). C'était aussi une façon expéditive de résoudre un conflit portant sur « l'institution de la formation », sur une manière de « nouer l'expérience analytique à une politique institutionnelle » comme le souligne Annie Tardits<sup>15</sup>. C'est précisément sur la façon de nouer de l'analytique à de l'institutionnel que Lacan dans le fil de son « excommunication » va faire rupture : d'abord avec l'« Acte de fondation » de son école en 1964 au principe de laquelle il énonce : « L'analyste ne s'autorise que de lui-même. » Ce qui a pour corollaire, à ce moment-là, que « la psychanalyse est constituée comme didactique par le vouloir du sujet et que la qualité de didacticien devient une "habilitation de fait" tenant à ce que l'analyste a fait une ou plusieurs analyses qui se sont avérées didactiques. » Le renversement est ici radical, on l'oublie, puisque, de préalable qu'elle était, la didactique le devient après-coup. Sa fonction s'inverse en découvrant l'acte dont relève l'analyste.

La proposition de 1967 sur le psychanalyste de l'école va venir compléter cette fondation en nouant l'intension à l'extension, raccorder ces deux bords. Lacan ici ne s'attaque pas tant aux sociétés existantes fondées sur la méconnaissance du réel en jeu dans les cures que précisément à ce réel en jeu. Il propose « de prendre en ce défaut l'articulation qui manque<sup>16</sup> » en nouant le privé au public, le savoir construit dans la cure au savoir que Freud et lui-même ont construit. Les formations du psychanalyste relèvent dès lors de la psychanalyse pure. C'est-à-dire « de la culture des formations de l'inconscient » selon la formulation d'Annie Tardits. Je ferai ici l'hypothèse suivante : c'est parce qu'il était en position seconde par rapport à la question de l'analyse profane que Lacan, par son retour à Freud, dans un second tour, a pu produire, inventer l'appareil doctrinal en mesure de répondre logiquement à une mise en

---

<sup>14</sup> J. Lacan, « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 », *Écrits*, op. cit., p. 475.

<sup>15</sup> A. Tardits, *Les formations du psychanalyste*, op. cit., p. 103.

<sup>16</sup> J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école »

œuvre et à une mise à l'abri de ce « profane » qui fait la marque de la psychanalyse.

Je viens de faire l'expérience dans un cartel de passe de ce raccord intension/extension. Ceci m'amène à aborder maintenant ce que j'appellerai « l'épreuve du collectif ». Le passant en fait l'épreuve, chacun des membres du cartel aussi. « L'analyste a le choix de sa façon de se déclarer et de se situer par rapport à la communauté analytique<sup>17</sup>. » Qu'il faille passer par le dispositif de la passe pour faire l'épreuve du « virage à l'acte », mesurer comment la « tension du temps se renverse en tendance à l'acte », me paraît maintenant une évidence. Freud dans la *Traumdeutung* parle de « nécessité de la mise en scène » pour accéder aux pensées du rêve, sans doute y a-t-il cette nécessité de la mise en scène du dispositif pour éprouver la transmission, son mouvement, ce virage « dans le temps qu'il se produit<sup>18</sup> ». Ce temps est analogue au temps logique. Il se met en acte, s'éprouve dans le cartel. Cette mise en acte fait d'ailleurs question : est-ce que le cartel parce qu'il est le lieu du « moment de conclure » renverrait au passant comme « instant de voir » et aux passeurs comme « temps pour comprendre » ? Cette analogie ne tient pas dans la mesure où le passant aussi fait l'épreuve du temps logique. Plutôt faut-il poser que s'ils sont trois prisonniers, ce trois est *un*, c'est-à-dire l'ensemble des chacuns<sup>19</sup>. Ce qui fait *un* dans le dispositif, ce sont les dits du passant. C'est à suivre le trajet de ces dits dans les chicanes du dispositif où se joue l'articulation du savoir et de la vérité que nous pouvons maintenir l'analogie avec le temps logique qui fait le temps de l'acte. Il y a :

- 1) le texte du passant (issu de la relecture de sa propre cure)
- 2) le cartel qui déchiffre ce texte à travers
- 3) les dires des passeurs.

Comme un corps l'articulation de ces trois moments du dispositif décidera du « moment de conclure ». Cela veut dire que le passant ne dispose pas de l'acte. Son acte le dépasse. Il ne s'achève à se réaliser qu'au niveau du cartel où se décide la conclusion par une nomination ou pas. Pour s'inscrire dans une durée, ce temps est logique au sens d'un « c'est dit ». Un « c'est dit » qui tombe comme un « oui » c'est ça, ou « non » c'est pas ça, pas tout à fait ça.

Reprenons ici les articulations qui font le temps de l'acte. Un temps qui n'est pas chronologique mais logique. Lacan le déplie en trois moments de l'évidence : instant du regard. Temps pour comprendre. Moment de conclure<sup>20</sup>.

---

<sup>17</sup> La question de ce choix est reprise et développée dans le livre d'Annie Tardits, *Les formations du psychanalyste, op. cit.*, pp. 220 à 222.

<sup>18</sup> J. Lacan, « Discours à l'EFP », *Scilicet* 2/3, Paris, Seuil, p. 15.

<sup>19</sup> Se reporter ici au travail de E. Porge, *Se compter trois*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 1989 et au travail d'A. Tardits « Moment de la passe et temps logique », *Cahiers de lectures freudiennes*, n° 9, 1986, pp. 29 à 44.

<sup>20</sup> J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Écrits, op. cit.*, p. 204.

Trois moments qui valent pour chacun des trois prisonniers. *Le premier moment*, celui du sujet impersonnel de la connaissance est présenté ainsi : « On sait qu'à être en face de deux noirs on est un blanc ». Ce moment est « la matrice encore indéterminée d'une hypothèse ». *Le second moment* est celui où cette hypothèse se « cristallise » en « hypothèse authentique » car elle va viser la réelle inconnue du problème, à savoir l'attribut ignoré du sujet lui-même : « Si j'étais noir les deux blancs que je vois ne tarderaient pas à se reconnaître pour des blancs. » À ce moment il s'agit d'une supposition de savoir. C'est un moment où le sujet objective et assume quelque chose qu'il ne voit pas. Ce temps pour comprendre, temps de réflexion, repose sur l'être semblable. La réciprocité productrice d'inertie indéfinie peut faire vaciller l'objectivité de ce temps avec sa limite. Sauf à se séparer de l'objet avant qu'il ne soit trop tard. Alors nous entrons dans le *troisième moment* : « Je me hâte de m'affirmer blanc pour que les deux autres considérés blancs ne me devancent à se reconnaître pour ce qu'ils sont. » Le sujet arrive ici à une certitude anticipée c'est-à-dire affirmée dans la hâte et sans doute pas sans angoisse quand il s'agit d'un acte qui anticipe sur le savoir. Dans cette certitude anticipée la vérité s'avance, seule. Elle ne sera vérifiée qu'après-coup par deux scansions au terme d'un procès qui prend appui sur le doute. Après la certitude vient le doute. Le doute va être l'appui de la certitude<sup>21</sup>. Il est « le mode subjectif où s'indique le vide central qui creuse le moment de conclure<sup>22</sup> ». Dans ce vide central au je de l'assertion, apparaît son manque-à-être (- φ). Ce procès est présenté comme une descente logique où l'assertion vient à se « désobjectiver au plus bas<sup>23</sup> ». Cette descente s'applique à chacun des sujets qui ressaisiront la certitude anticipée du moment de conclure après l'avoir mise en doute. Plus tard, dans le séminaire *Encore* Lacan précisera : « Chacun n'intervient dans le ternaire qu'au titre de ce qu'il est sous le regard des autres<sup>24</sup>. » En effet dans *le premier temps d'arrêt*, temps de retour dans la béance qu'ouvre la suspension, le temps pour comprendre s'objective sous l'effet de retour de l'instant de voir. « Si j'étais noir... les deux blancs ne tarderaient pas... alors je me hâte ». Cette hâte dévoile un objet qui n'est pas du registre spéculaire i(a) mais l'objet regard comme tel chez l'autre, objet du registre du réel. Dans *le deuxième temps d'arrêt* la mise en doute de la certitude ne dure que l'instant du regard. En ce réduit s'objective le moment de conclure. Ce moment, réduit en effet à l'instant du regard, suffit pour que le sujet lise dans la deuxième hésitation des deux autres ce qu'il est sous leur regard : un objet. Alors il s'affirme blanc c'est-à-dire pas noir à partir du savoir de ce qu'il est comme noir pour les autres (on doit savoir qu'on est blanc quand les deux autres ont hésité deux fois à sortir). Sous leur regard un objet *a*, cause du désir, objet

<sup>21</sup> J. Lacan, *Les quatre concepts de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 36.

<sup>22</sup> A. Tardits, « Moments de la passe et temps logiques », *art. cit.* (note 19), p. 34.

<sup>23</sup> J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Écrits, op. cit.*, p. 210.

<sup>24</sup> J. Lacan, séminaire *Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 47.

toujours « élidé, voire perdu<sup>25</sup> », reparu dans un clair obscur comme la frange d'un littoral à l'embouchure d'un fleuve. Ce qui fait la singularité de l'acte c'est qu'il anticipe sur sa certitude en raison même de la tension temporelle dont il est subjectivement chargé. Cette certitude anticipée dans une référence aux autres en tant que tels, Lacan la donne comme forme fondamentale d'une logique collective qui préfigure les « quelques autres » associés à l'autorisation (« l'analyste ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres<sup>26</sup> »). Le jugement assertif se manifeste par un acte que Lacan isole dans le geste du départ. Il reprendra dans le séminaire *Encore* ce moment de la sortie : chaque sujet précipite dans l'acte son jugement en tant qu'objet *a* sous le regard des autres, « ils sont trois mais en réalité ils sont  $2 + a$ . Ce  $2 + a$  se réduit non pas aux deux autres mais à un  $Un + a$ <sup>27</sup>. » En d'autres termes, c'est la rencontre du *a* qu'il est pour l'autre qui produit la hâte identificatoire du départ où le sujet peut se compter un.

Concluons : Le temps logique est une logique du sujet où « la vérité pour tous dépend de la rigueur de chacun<sup>28</sup> ». Nouage du singulier au collectif, cette logique s'oppose à une logique des foules où un nombre indéfini d'individus est unifié par un idéal. La logique collective prend appui sur les relations réciproques d'un nombre défini de sujets. Daté de 1945 le texte du temps logique vient en réponse à la barbarie. « Un homme sait ce qui n'est pas un homme » écrit Lacan à la fin de son texte. C'est de ce savoir du pas-homme que « “je” m'affirme être un homme de peur d'être convaincu par les hommes de n'être pas un homme. » La passe nomme ce savoir du pas-homme comme ce savoir du noir qui fait trou dans le symbolique. Ce savoir qui a produit un *a* sujet divisé arrimé au réel. Un *a* qui cesse de ne pas s'écrire et s'inscrit dans l'ordre de la série.

Pourquoi la passe encore ? Pour orienter *les formations du psychanalyste* avec cette logique de l'acte. Pour qu'il existe de l'analyste en mesure d'opérer avec l'instrument de sa présence. Pour essayer de fonder un collectif de sujets en mesure d' « assimiler la barbarie<sup>29</sup> ». En ce début de siècle ce ne serait pas du luxe !

---

<sup>25</sup> J. Lacan, *les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, op. cit., p. 33.

<sup>26</sup> J. Lacan, séminaire *Les Non-dupes errent*, séance du 9 avril 1974, inédit.

<sup>27</sup> J. Lacan, séminaire *Encore*, op. cit., pp. 47-48.

<sup>28</sup> J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Écrits*, op. cit., p. 212.

<sup>29</sup> Se reporter ici aux dernières lignes du « temps logique... », *ibidem*, p. 213.